

Arrêté du 13 Chaoual 1434 correspondant au 20 août 2013 portant inscription de variétés arboricoles et de céréales dans les listes A et B du catalogue officiel des espèces et variétés végétales autorisées à la production et à la commercialisation.

Le ministre de l'agriculture et du développement rural,

Vu le décret présidentiel n° 12-326 du 17 Chaoual 1433 correspondant au 4 septembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 06-247 du 13 Joumada Ethania 1427 correspondant au 9 juillet 2006, modifié et complété, fixant les caractéristiques techniques du catalogue officiel des espèces et variétés des semences plants, et les conditions de sa tenue et de sa publication, ainsi que les modalités et procédures d'inscription à ce catalogue ;

Vu l'arrêté du 7 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 10 février 2011 fixant les listes A et B des espèces et variétés végétales autorisées à la production et à la commercialisation ;

Arrête :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 7 bis du décret exécutif n° 06-247 du 13 Joumada Ethania 1427 correspondant au 9 juillet 2006, modifié et complété, susvisé, le présent arrêté a pour objet d'inscrire des variétés arboricoles et de céréales dans les listes A et B du catalogue officiel des espèces et variétés végétales autorisées à la production et à la commercialisation.

Art. 2. — Les listes A et B des variétés citées à l'article 1er ci-dessus, sont annexées au présent arrêté.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger le 13 Chaoual 1434 correspondant au 20 août 2013.

Rachid BENAÏSSA.

ANNEXE 1

VARIETES DE CEREALES AUTOGAMES

LISTE A

Espèce : BLE TENDRE ▪ Boumerzoug	Espèce : ORGE ▪ Dingo
-------------------------------------	--------------------------

ANNEXE 2

VARIETES ARBORICOLES

LISTE B

Espèce : POIRIER <ul style="list-style-type: none">▪ AC Harrow Gold▪ AC Harrow Delicious▪ HW623 Espèce : ABRICOTIER <ul style="list-style-type: none">▪ AC Haroprime▪ Candide▪ Frisson▪ Harval▪ Revlar▪ Soledane▪ Vertige Espèce : PECHER <ul style="list-style-type: none">▪ Monalu▪ Monco▪ Mondoré▪ Mongot▪ Monsepte	Espèce : NECTARINIER <ul style="list-style-type: none">▪ Brapré▪ Candy pearl▪ Diamond pearl▪ Monerin▪ Monja▪ Monries▪ Monrose▪ Monrun▪ Monsat▪ Montaline▪ September Bright Espèce : CERISIER <ul style="list-style-type: none">▪ Black star▪ Grace star▪ Panaro 1▪ Panaro 2
---	--